

**MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR
MRC DE TÉMISCOUATA
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables d'Auclair, avis public est donné par la directrice-générale et greffière-trésorière, Josée Dubé, qu'une séance spéciale du conseil municipal se tiendra le 18 mai 2023 à 19h à la salle du conseil. Lors de cette séance spéciale, la Municipalité présentera et adoptera les états financiers au 31 décembre 2022.

Donné, ce 3^e jour de mai de l'an deux mille vingt-trois.

Josée Dubé,
Directrice générale et greffière-trésorière